

ABONNEMENT.

Saumur.
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication,
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 JANVIER

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. de Freycinet s'est rendu avant-hier soir à l'Élysée, où il a été retenu à dîner, pour faire connaître au Président de la République le résultat de ses informations et lui exprimer son opinion en vue de la possibilité de constituer un cabinet ayant chance de durée.

Hier matin, à la suite de nouvelles entrevues, le ministre des affaires étrangères a dit qu'il acceptait la mission dont il avait été chargé à titre officieux par le Président de la République.

Le point le plus intéressant à connaître, ce sont les bases du programme du futur cabinet.

Les trois principaux points de ce programme seront la réforme du budget, l'organisation d'un protectorat au Tonkin, semblable à celui récemment établi à Madagascar, enfin l'épuration du personnel administratif.

Deux questions ont été et sont encore la pierre d'achoppement, la séparation des Églises et de l'Etat, et la mairie centrale. Les diverses entrevues de M. de Freycinet avec le chef de l'extrême gauche avaient pour but de s'entendre avec M. Clémenceau sur l'ajournement de leur mise à l'ordre du jour, comme n'ayant aucune chance d'être adoptées dans le Parlement et ne pouvant servir qu'à diviser les républicains.

Il nous paraît peu probable que le ministre des affaires étrangères eût accepté de présider à la direction des affaires sans s'être assuré de la neutralité des radicaux avancés.

M. de Freycinet a donc commencé les démarches officielles pour trouver ses collaborateurs dans le nouveau ministère dont il a accepté la présidence.

Nous lisons dans les *Nouvelles* :

« La crise ministérielle a fait un pas..... »

en arrière. M. de Freycinet ne peut rien obtenir de l'extrême gauche ; les prétentions des opportunistes sont plus absolues que jamais. Dans ces conditions, l'ami de M. Grévy semblait tout découragé et tout disposé à décliner la mission de former un cabinet, et M. de Freycinet est considéré à l'Élysée comme le pivot de la situation. Le pivot est solide et la situation brillante !

« La « petite souris blanche » n'en continue pas moins à troller, avec l'espoir d'arriver à son but. Il est question de démarches sur démarches, d'entrevues sur entrevues avec les principaux personnages du parti républicain. Les officieux font grand mystère de ces conciliabules. M. de Freycinet est trop prudent, disent-ils, pour livrer en pâture au public le nom des collaborateurs qu'il a pu choisir. Vous verrez que la crise se dénouera comme par enchantement. Est-ce pour cela qu'hier matin circulait le bruit de la formation probable d'un cabinet Floquet ?

« Si M. de Freycinet réussit à constituer un cabinet — qui durera ce que durent les cabinets sans majorité assurée, s'appuyant sur des éléments hostiles — M. Jules Grévy prendra sa plume de Tolède et rédigera un message présidentiel, très-net, affirmant les officieux, qui remplacera la déclaration ministérielle. Le contraire, à savoir que la déclaration ministérielle servira de message présidentiel, est peut-être plus exact.

« La nécessité de faire vivre le gouvernement de la République » — ce sont les journaux républicains qui tiennent ce langage. — imposera ce programme ministériel à la Chambre ; nous verrons bien ! »

LE JOUR DE L'AN A PARIS

Bien que, de l'avis de tous les commerçants, il y ait eu rarement à Paris un Jour de l'An aussi peu favorable aux affaires que celui-ci, comme à l'ordinaire, un monde fou de promeneurs, de curieux, malgré le temps pluvieux et maussade, a défilé dans la jour-

née de vendredi sur tous les boulevards et dans toutes les grandes rues de Paris.

Des milliers d'individus, entassés, bousculés, traînant après eux des enfants chargés de jouets, ont stationné devant les magasins et les petites boutiques.

À côté des flâneurs, il faut voir la tête des gens pressés grommelant contre cette foule, pestant contre l'étroitesse des trottoirs, l'encombrement de la chaussée et la multitude des voitures qui menacent à chaque instant, en allant à fond de train, malgré les prescriptions de la police, de vous écraser.

Dans l'après-midi, on ne pouvait trouver une voiture, non pas qu'elles fussent toutes prises, mais les automédon, fiers comme des Artaban, vous narguaient et faisaient des manières :

— A la course, si vous voulez, bourgeois, mais pas à l'heure !

Dans trois jours, ces messieurs ne feront plus les fiers et n'iront pas relayer aussi souvent.

À partir de cinq heures, le mouvement s'est ralenti, et chacun est rentré chez soi, pour dîner en famille.

Peu de monde relativement dans les théâtres. À l'encontre des autres années, on préfère rester chez soi que d'aller dépenser ses cent sous au spectacle.

Ce qui nous a le plus douloureusement frappé pendant cette journée, c'est la quantité de pauvres, la nuée de mendiants qui vous assaillaient à la sortie des magasins, maisons bourgeoises et établissements publics.

Rarement, pour ne pas dire jamais, nous n'avons assisté à un spectacle plus attristant ; on voyait sur les physionomies de ces infortunés l'empreinte d'une si noire misère, qu'on n'hésitait pas à mettre la main à la poche, et qu'on faisait de bon cœur quelque aumône à ces pauvres mendiants.

Pendant, ce qui nous a frappé, c'est qu'aux abords de l'Élysée on n'a vu aucun indigent de toute la journée.

A-t-on voulu épargner à M. Grévy ce spectacle qui n'a rien de bien réjouissant, ou bien a-t-on craint, dans son entourage, qu'il

ne se laissât entraîner par sa générosité bien connue, et qu'il ne comit quelques prodigalités, comme le faisait chaque année son prédécesseur, le maréchal de Mac-Mahon ?

Autre signe des temps. Il y avait foule vendredi dans les boutiques des confiseurs qui, entre parenthèses, ont dû faire des recettes fabuleuses.

Cette affluence chez ces commerçants n'est pas de bon augure.

Les personnes qui sont obligées de faire des politesses s'en tirent de la sorte à assez bon compte. Une boîte de bonbons, de chez quelque marchand qu'elle sorte, coûte toujours moins cher qu'un joli bibelot, ou même qu'un modeste bijou.

Comme la gêne est générale, on tâche, sous cet aimable temps de République, de faire le plus d'économie possible.

Somme toute, c'était un bien triste jour de l'an !

(Moniteur.)

UNE JOURNÉE DE M. GRÉVY.

Le 1^{er} janvier, pour inaugurer le septennat, les visiteurs ont été nombreux à l'Élysée.

« On se serait cru au temps du maréchal de Mac-Mahon », assure le *Figaro*.

M. Grévy a endossé son frac, passé son grand cordon et a été debout dès le matin.

Trois mille fois, raconte le *Figaro*, on a dit au réçu : « Mes félicitations ! » et trois mille fois il a répondu : « Vous êtes bien aimable ».

Cela a duré jusqu'au déjeuner, qui n'a pas été, paraît-il, aussi maigre que l'on est naturellement enclin à le croire.

« Rectifions une erreur commise et d'ailleurs vraisemblable, dit le *Dangeau* auquel nous empruntons ces intéressants détails, on déjeune très-bien à l'Élysée. Pour sa table de midi, M. Grévy ne regarde pas à la dépense. »

Après déjeuner, M. Jules Grévy s'est remis debout et de nouveau a entendu plusieurs milliers de : « Mes félicitations ! » et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL !

PAR M. DU CAMPFRANC

Hélas ! non, ce n'est pas la fièvre, ce n'est pas un cauchemar... Là-bas sont les ruines... là-bas, au loin, devant mes yeux.

Ma vieille nourrice, Sacha, nous a offert un asile... Quand donc ?... C'était la semaine dernière... Et dire que tant d'effroyables malheurs sont venus en si peu de jours !... Oui, oui, je me rappelle, maintenant... la semaine dernière !... Mon père nous écrivit quelques lignes. Je crois les lire encore : « Rendez-vous à Varsovie. Un détachement russe s'approche de Boroska. Il veut piller notre demeure. Je la défendrai. Un combat est donc imminent ; »

Ma mère fit appeler Mademoiselle, et, la voix ferme, ses yeux bruns, si doux d'habitude, brillant d'énergie :

— Géraldine, je ne partirai pas... S'il est blessé... blessé mortellement, je veux être là, je veux recevoir son adieu... Emmenez Nadège, je vous la confie.

Mes mains se joignaient, et mon regard devait bien supplier, sans doute, car m'attirant sur sa poitrine, elle me dit :

— Eh bien, oui, ma fille, reste.

Alors commença une longue et cruelle attente. Tandis que les domestiques guettaient l'arrivée des deux armées, nous meltions à l'abri nos valeurs, nos bijoux les plus précieux, et nous faisons étendre des matelas dans la vieille salle féodale, sous les portraits de tous ces Rudzen aux traits mâles et superbes dans leurs robes de velours fourré, rouges ou vertes, ou sous les pelisses polonaises, l'aigrette au kolbach. Tous magistrats ou guerriers. Tous ayant servi la patrie, les uns par leur intelligence, les autres par leur épée, et dont la plupart étaient tombés, en héros, sur les champs de bataille, devant les Turcs, devant les Russes, devant toutes les invasions. Ceux-là nous disaient : « Courage ! » mais aussi : « Pitié ! » Et les matelas se rangeaient en longues files sur le plancher de marqueterie, pour que les volontaires pussent y reposer leurs pauvres membres endoloris par l'excès de la fatigue, si cruellement las.

Puis, un matin, notre vieux Gerkine, qui depuis trois jours éplait sur la terrasse, entra très-pâle dans le petit oratoire, où, depuis trois jours aussi, presque continuellement, nous attendions dans l'inquiétude, dans la prière — la prière, qui calme les révoltes, qui permet de dire : « Pardonnez,

Seigneur, pardonnez à nos ennemis. »

L'ennemi ? C'était lui, bien lui, il arrivait.

— Voilà les Russes ! cria Gerkine.

Au loin, en effet, on distinguait comme une fourmilière d'uniformes sombres.

— Partons, s'écria énergiquement Mademoiselle. Il est grand temps d'accepter enfin l'hospitalité de Sacha.

L'isba de ma nourrice est si humble, si isolée, si bien perdue dans un flot de grands sapins, qu'elle ne pouvait exciter la convoitise.

Quelle nuit nous y passâmes ! Je puis la résumer en deux mots : Trembler, attendre. Nos femmes de service nous entouraient. Toutes, nous confondions nos larmes et nos prières. Demain les Russes et les Polonais seront en présence. Demain la terre sera rougie. Demain les fossés seront comblés de morts. Demain !... Ah ! que c'est long, que c'est long une veille de bataille. Et comme la fièvre montait, et comme l'angoisse nous étreignait douloureuse et folle.

Durant la nuit je restai enveloppée dans la pelisse de ma mère, la tête appuyée sur ses genoux ; puis, enfin, le sommeil me prit, car j'étais littéralement brisée d'épouvante et d'émotion.

Le lendemain, dès mon réveil, je mis l'œil à la petite lucarne.

La belle campagne !

Il y avait de la transparence dans l'air, des lueurs

derées sur Boroska. Comme l'antique castel m'apparaissait majestueux au soleil levant avec ses tourelles rouges, ses terrasses à balustrades, sa ceinture de peupliers, les cadres de son parc, et ses vastes quinconces de chânes et de tilleuls.

Pauvre château ! pauvre demeure qui était là, debout depuis plus de trois cents ans ! Pauvre foyer bien cher, où tous les Rudzen avaient grandi et vieilli ; où, moi aussi, j'aurais dû vieillir et mourir ; c'était ton dernier jour.

Mais cette idée ne me vint pas ; et, devant cette campagne si paisible, si radieuse, je sentis, au contraire, se dissiper mes terreurs de la veille.

Notre château, là-bas, puis les branchages nettement découpés sur un ciel d'un bleu sombre avec du soleil rose, une raie de lumière tombant sur la Vistule lointaine, qui ourlait les prairies d'un ruban d'acier ; je ne voyais que cela.

Puis, tout à coup, d'un mouvement brusque, je me jetai violemment en arrière comme si devant moi se fût dressée quelque effrayante vision.

Entre les avant-postes on échangeait les promièrès balles. Le combat s'engageait. En moins d'une heure, il fut terrible. Une tempête de feu s'abattait sur la campagne. Nous ne voyions pas tomber les hommes ; un pli du terrain nous les cachait — d'ailleurs l'isba de ma nourrice était éloignée du champ de bataille, — mais nous entendions le fracas des canons, ce formidable fracas

répondit autant de : « Vous êtes bien aimable ! »

Et maintenant, M. Jules Grévy va se reposer jusqu'au 1^{er} janvier 1887, si Dieu lui prête la vie. Il a gagné ses cent mille francs par mois, et la reconnaissance du peuple.

Car M. Grévy est convaincu d'avoir mérité l'une et les autres, et, non content d'un septennat de quatorze ans, il songe sérieusement, assure-t-on, à assurer sa succession... Devinez à qui? Nous vous le donnons en cent... A son propre gendre!

C'est encore dans le *Figaro*, qui ne raille jamais, qu'on lit cette nouvelle importante :

« Pourquoi cet héritier, quand il y en a un autre dans la maison? Pourquoi Freycinet, quand il y a Wilson? »

« Oui, Wilson! Evidemment ceci vous paraît ridicule, paradoxal, énorme, une sorte de gageure contre le possible et de défi au bon sens. Qu'en sait-on? Il se passe tant de choses en sept ans! On commence à avouer que le vieux les a roulés tous; il fera mieux, il les enterrera tous! Je parierais qu'il en a la conviction et que, dans son rêve de vieillard, il se voit déjà léguant double héritage à un préféré qui pourra au besoin répudier Daniel et s'appeler Jules II, comme un pape!

« Sept ans, y pensez-vous? C'est insensé... Il n'y a rien d'insensé dans un temps et dans un pays où tout arrive. Je vous réponds que M. Grévy est sûr d'aller jusque-là. Et ne me parlez pas des bruits qui ont couru dernièrement sur sa santé, c'est lui qui les faisait courir! »

Voilà ce qu'il y a de plus sérieux dans les journaux du premier jour de l'an 1886. Le dernier de l'an 1885, on avait annoncé, à Paris, que M. Jules Grévy et M. Wilson donneraient des étrennes aux pauvres.

Souhaitons de lire bientôt dans les journaux, à la place de ces plaisanteries, cette nouvelle inespérée :

« La France fait autant d'économies que M. Jules Grévy et son gendre. »

JULES DELAHAYE.

Chronique générale.

LES PRINCES D'ORLÉANS.

Monsieur le Comte de Paris et Madame, rentrés jeudi à Eu, ont assisté au Service qu'ils avaient commandé pour le repos de l'âme d'Athanase de Charette, dont nous avons annoncé la mort prématurée, en adressant ses respectueuses condoléances au héros de Patay.

Le nombre de cartes que la Prince a reçues se chiffre par milliers.

L'empereur de Russie, le prince de Galles, le roi des Belges, le roi et la reine de Danemark, etc., ont envoyé des télégrammes de félicitations. A Paris, on s'est inscrit chez M. Bocher, rue de Varenne, à l'adresse de M. le Comte de Paris et de M^{re} le duc d'Aniane, qu'un léger accès de goutte a retenu à Chantilly.

qui est un glas de mort. Et chaque fois qu'il sonnait, ce lugubre glas, je me disais : De beaux jeunes gens, nos chers Polonais, la poitrine trouée sous l'uniforme, ou les membres fracassés, s'affaissaient et râlaient sur le sol. Ils agonisent au bord des fossés, au coin d'un bois, sous les arbres brillants de givre. Partout du sang formant des taches rouges sur la neige pâle.

J'étais aussi blanche que les morts; et, chancelante, les lèvres agitées d'un tremblement nerveux, de toute ma force j'appuyais mes mains sur le rebord de la lucarne.

— Venez prier avec nous, venez, Nadège, me dit Mademoiselle.

Je remuais la tête en signe de négation. Je ne pouvais détacher mes yeux de cette fumée épaisse et lointaine dans laquelle je devinais les drames. Fumée, linceul des volontaires; linceul de notre pauvre petite armée.

Toutes nos femmes, tombées à deux genoux, récitaient à haute voix les litanies de la Vierge :

Consolatrice des affligés,
Priez pour nous.

Secours des chrétiens,
Priez pour nous.

Et ces douces paroles, ces supplications sans cesse répétées, apportaient du calme à notre fièvre.

Toujours les balles sifflaient, et, soudain, l'une

Le soir, dîner intime au château.

A Paris, une foule d'équipages stationnait à la porte de M^{re} le duc et M^{re} la duchesse de Chartres, rue Jean-Goujon.

Grande affluence avenue du Bois-de-Boulogne, chez M^{re} le duc de Nemours, et avenue d'Antin, chez M^{re} le prince de Joinville.

ILS ONT PEUR!

Extrait du *Siècle* :

« Nous avons lu dans le *Journal de Bruxelles*, avec un étonnement voisin de la stupeur, un article où, après avoir disserté longuement et en des termes fort déplacés sur la réélection de M. Grévy, on prédit la restauration prochaine de la monarchie en France.

« Or, il est notoire que le *Journal de Bruxelles* est le journal officieux du cabinet que préside M. Beernaert, à telles enseignes que ce n'est un mystère pour personne en Belgique qu'il lui est arrivé plus d'une fois de publier des articles émanant de quelque membre du cabinet.

« Nous ne saurions protester trop énergiquement contre les procédés du *Journal de Bruxelles* et de ses patrons. La France garde vis-à-vis de la Belgique la correction la plus parfaite et évite soigneusement de s'immiscer dans les querelles de ses partis.

« Les rédacteurs du *Journal de Bruxelles* feraient sagement de s'abstenir à l'avenir de pareilles incartades. »

De ces lignes à la fois inquiètes et courroucées, il se dégage deux choses :

La première, c'est que le *Siècle* a oublié les insultes et les menaces prodiguées par toute la presse républicaine au ministère catholique et à S. M. le roi des Belges.

La seconde, c'est que les républicains ont une peur effroyable de la Monarchie.

LE GOUVERNEMENT HONGROIS ET M. PASTEUR.

Le ministre hongrois de l'instruction publique, M. Tréfort, a écrit le 31 décembre à M. Pasteur, à Paris, pour lui demander s'il serait disposé à donner à un médecin, que le gouvernement hongrois enverrait à Paris, des instructions en vue du traitement de la rage au moyen de l'inoculation.

M. Pasteur s'est empressé d'accéder à cette demande en assurant qu'il était heureux d'obliger de cette manière le ministre d'une nation animée des dispositions les plus amicales à l'égard de la France.

Le médecin en question sera envoyé prochainement à Paris.

REVUE FINANCIÈRE.

L'exercice qui vient de s'écouler a subi le contre-coup de la crise générale économique, industrielle et financière qui pèse sur tous les marchés d'Europe. Si les rentes françaises ont subi la perte de 0.90 à 1.10 0/0, la Banque de France de 500 fr. sur ses actions, l'épargne s'est écartée de toutes les valeurs aléatoires pour se reporter sur des placements peu rémunérateurs peut-être, mais sûrs et garantis. Cette expérience aura pour conséquence de nous délivrer dans l'avenir de certaines crises, car, en redoutant les gros bénéfices, nous finirons

d'elles, une balle perdue, vint tomber au milieu du groupe en effleurant presque ma tempe.

Aussitôt deux bras m'enlacent. Je me sentis protégée, serrée contre un cœur qui palpitait encore plus fort que le mien. Mademoiselle me regardait avec ses beaux yeux si tristes, si tristes, où se lisait un reste d'effroi, et, très-bas, à mon oreille.

— Enfant, chère enfant, me dit-elle, restez ici tout près de moi : rien ne vous blessera avant de m'atteindre.

Et comme je frémissais, elle ajouta afin de me rassurer, sans doute :

— Courage! courage, enfant, nous sommes entre les mains de Dieu... de Dieu notre père!

Quant à ma pauvre mère, elle ne voyait rien. A genoux, les mains nerveusement jointes, elle regardait comme dans le vide. Son âme, son cœur, tout elle était là-bas, sur le champ de bataille, à côté de mon père; à chaque crépitement de la mitraille, elle tressaillait, répétant toujours :

— Mon Dieu! mon Dieu! Epargnez-le.

Qu'elles furent lentes les heures de cette journée! Que les minutes se traînaient dans l'immobilité, dans l'attente, dans l'angoisse. Le soleil prit enfin des teintes d'un rouge sombre, les teintes du couchant; la bataille allait donc se terminer... Hélas! non, tout redouble au contraire, tout gronde à la fois : les canons et les carabines. Les

par rendre plus stables encore les placements qui reposent sur des garanties de l'Etat d'un côté et de l'autre sur la sécurité de l'avenir.

Nos 3 0/0 et 4 1/2 0/0 ont perdu dans l'exercice qui vient de se clôturer une moyenne de 0.90 à 1.10 0/0.

La Banque de France qui était à 5,175 fin décembre 1884 a clôturé cette année à 4,690. C'est la conséquence de ce que ses escomptes ont subi une diminution telle que son dividende s'en est vivement ressenti.

Le Crédit Foncier, qui est devenu comme de raison la première de nos institutions financières de France, a eu, malgré toutes les crises que l'exercice 1885 a traversé, ses actions aussi bien que ses obligations très-recherchées par l'épargne au double point de vue de la sécurité du rapport et des chances que l'on a avec une somme des plus minimes de pouvoir prendre part à des tirages de lots de 100,000 fr. Le dividende de 1885 du Crédit Foncier est supérieur à 1884, car ses opérations de prêts fonciers et hypothécaires ont augmenté pendant l'exercice 1885 de 1/2 sur l'exercice passé.

Société Générale. — Quelques chiffres suffiront pour faire apprécier l'importance toujours croissante de cette institution.

Les comptes de dépôts que nous laissons au 31 décembre 1885 à 154 millions, soit une augmentation de 14 millions, et cependant la clientèle de cet établissement a pris une large part dans le courant de l'année aux placements de premier ordre qui lui ont été offerts (obligations Crédit Foncier, Mostaganem à Tiarret, Ouest-Algérien, etc., etc.)

Au moment où le gouvernement et le Parlement s'efforcent de ranimer la production nationale, nous avons, chacun de nous, le devoir d'aider à son relèvement. Les assurances sur la vie nous permettent de l'accomplir. Quand nous avons à signer une police, c'est aux Compagnies françaises que nous devons nous adresser. Leurs emplois de fonds favorisent le crédit de l'Etat, des Chemins de fer, du Crédit Foncier, et ils constituent une garantie effective qui est toujours sous notre main, en quelque sorte sous notre surveillance.

Les derniers comptes rendus de nos Compagnies en disent long à ce sujet. Ils établissent, par exemple, que dans leur ensemble ces Compagnies ont un actif de plus d'un milliard de francs. Cet actif est représenté pour 28 0/0 environ par des obligations de chemins de fer, 317 millions en chiffre rond, pour 21 0/0 par des immeubles, soit plus de 232 millions, pour 14 0/0 par des rentes françaises, soit plus de 161 millions. Ces trois natures de placements représentent les deux tiers environ de l'actif total. Il ne peut y en avoir de plus solides : immeubles construits presque tous situés à Paris et dans le centre; rentes 3 0/0 ancien, 3 0/0 amortissable et 4 1/2, obligations de nos premières Compagnies de chemins de fer. Il faut ajouter à un emploi de fonds 27 millions environ d'obligations du Crédit Foncier ou équivalentes, 25 millions de créances hypothécaires, 10 millions 1/2 de valeurs sur l'Etat ou sur des villes. Il n'y a pas de Compagnie au monde pouvant donner un tel degré de sécurité.

La Banque d'Escompte de Paris a annoncé récemment la distribution à ses actionnaires d'un acompte de 6.25 sur l'exercice 85. Ce seul fait prouve que cet exercice a donné de bons résultats à cette Société de crédit. Un coup d'œil jeté sur les affaires auxquelles elle a prêté son concours le prouve.

Tels que l'Italien qui est arrivé au pair, les Méridionaux qui ont gagné 45 fr. et rapportent 7 0/0, les Immeubles ont également beaucoup gagné.

Le Crédit Lyonnais a perdu pendant les exercices passés plus de 100 fr. par action, ses dépôts ont diminué de plus des deux tiers, aussi ses bénéfices ont-ils été presque nuls. Ceci tient à ce que la confiance du public se retire de plus en plus de cet établissement qui persiste à ne chercher aucun remède à la triste situation dans laquelle se trouve la Foncière Lyonnaise dont elle est le principal intéressé et le principal soutien et dont les actions ne valent plus que 65; qui ne distribue plus de dividendes et dont l'actif, s'il venait à être réalisé, n'atteindrait pas le tiers de son capital.

Le Canal de Suez a été aussi bien atteint, mais

boulets et les balles tombent en pluie de mitraille, et les partisans vaincus, écrasés par le nombre, poussent des cris de rage... Puis, j'entends une dernière clameur.

Alors, tout s'apaise. On eût dit une vague venant se briser sur le roc avec un grand fracas, et se retirant ensuite goutte à goutte. Les canons s'éteignent, la neige boit le sang, les râles s'affaiblissent; mais là-bas, là-bas, sur la colline, s'élève une immense flamme; et, cette flamme, c'est Boroska.

Une sorte d'égarément s'empara de moi. Tous mes membres frémissaient, secoués par une épouvante, et d'une voix rauque, étranglée :

— Mon Dieu!... Grand Dieu!... Oh! les lâches!... Oh! les misérables!... Ils incendient Boroska... Oh! maman, maman, mais voyez-donc, Boroska est en feu!... mon pauvre Boroska... mon pauvre Boroska!

Rien! pas de réponse. M'avait-elle entendue? Je le pensai à un léger tressaillement de ses paupières; mais, toujours immobile, toujours agnouillée et les mains jointes, elle demeurait les yeux attachés sur la plaine. Elle regardait mon père, soudainement très-rapproché de nous par un mouvement de retraite.

(A suivre.)

jamais autant que le Canal de Panama sur lequel la lumière se fait de plus en plus.

Du 31 décembre 84 au 31 décembre 85, les actions ont perdu près de 100 fr., les obligations plus de 110. Il est triste et déplorable que le gouvernement permette aux capitaux français d'aller s'engouffrer dans une entreprise qu'il faudra peut-être 18 ans pour terminer et qu'on enlèvera à la France le jour où, grâce à son or, on aura réalisé.

Le bilan du Crédit Mobilier sera cette année peu brillant; appelé en responsabilité dans l'affaire des Réassurances Générales, il pourrait en résulter des conséquences très-graves pour cet établissement. Dans les actions des mines de Lexington il subit une perte de 2 millions, enfin dans l'affaire des Tramways sud de Paris, il a perdu 740,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LES VITRAUX DE SAINT-PIERRE

Depuis quelques semaines, on peut admirer, dans le transept sud de l'église Saint-Pierre de Saumur, deux splendides verrières, dignes ornements de ce bel édifice.

Comme les deux autres auxquelles elles font pendant, elles sortent des ateliers de M. Ed. Didron, l'un des peintres les plus distingués de la capitale.

L'éloge de cet artiste n'est plus à faire. Membre du jury des œuvres d'art se rattachant à l'industrie du verre à l'Exposition universelle de 1878, il est de ceux qui font école et dont l'autorité s'impose en la matière.

Les vitraux du transept nord, représentant saint Pierre et saint Lucien (saint Lucien est le patron du donateur des vitraux du transept nord, M. Lucien Huard), nous avait déjà permis d'apprécier le merveilleux talent de l'artiste; ceux du transept sud, figurant la légende de saint Florent, achèvent de nous faire connaître la manière du maître.

A la différence de certains peintres verriers, qui ne voient guère dans le vitrail qu'un tableau, M. Didron professe que le vitrail est avant tout un élément de décoration destiné à compléter l'harmonie générale de l'édifice, à faire ressortir son caractère, donnant par exemple un surcroît de vie et de joie aux simples gothiques et augmentant le calme religieux des églises romanes. De là des règles relatives à la transparence, au dessin, à la coloration, règles spéciales à la peinture sur verre et absolument différentes de celles qui conviennent au tableau.

Pénétré de ces principes, que ne devrait jamais méconnaître un peintre verrier, M. Didron en a fait cette fois encore la plus heureuse et la plus intelligente application.

Regardez en effet ces deux nouvelles verrières. Tout n'y est-il pas admirablement entendu? Le sujet, la légende de saint Florent, y est traité en huit scènes réparties en autant de médaillons agrémentés de dessins à fleurs ou à mosaïques et encadrés de riches guirlandes. Les personnages, au geste simple et franchement accusé, sont dessinés selon le mode archaïque, à grands traits, mais avec correction. Les couleurs sont vives et délicates, variées et distribuées avec une harmonieuse symétrie. Enfin il n'est pas jusqu'aux détails d'architecture accompagnant chacune de ces différentes scènes qui ne soient en rapport parfait avec le style de l'édifice. Aussi ce transept de l'église Saint-Pierre, si beau déjà, si remarquable par son double caractère de puissance et d'élan, de grandeur et de tranquillité, paraît, ainsi décoré, plus admirable encore.

Malgré leur richesse de coloration, ces nouveaux vitraux n'en sont pas moins très-lumineux et gardent la transparence et la douceur qui conviennent à des fenêtres du XII^e siècle. C'est que l'artiste a tenu compte d'une circonstance qui n'est jamais indifférente dans la peinture sur verre, de l'exposition du vitrail.

Situées au midi, les deux fenêtres qu'il avait à décorer reçoivent la pleine lumière du jour. Il fallait à cette lumière trop vive opposer une coloration chaude, l'accentuer même à l'aide de la grisaille, et, au rebours de ce qui avait été fait dans les vitraux du transept nord, multiplier les scènes, éviter les vides ou les clairs, et, sans crainte de détruire l'économie du dessin, surcharger les fonds de fleurs et d'arabesques aux couleurs éclatantes.

M. Didron l'a parfaitement compris, faisant preuve d'un discernement et d'un bon goût dont nous ne saurions trop le louer. C'est la marque du talent que de savoir, sui-

vant les temps et les lieux, varier son style et ses effets. Tel ornement qui, dans un cas, produira le plus bel effet, sera, dans un autre, tout-à-fait déplacé; et, sans chercher d'autres exemples, la légende de saint Florent, si richement historiée et pourtant si lumineuse exposée au midi, est certainement fait tache, placée au nord; tandis que les vitraux représentant saint Pierre et saint Lucien, si doux et si suaves, et qui, exposés au nord, paraissent clairs et brillants, eussent à coup sûr, placés au midi, perdu tout leur éclat et toute leur délicatesse.

Nos félicitations donc à l'auteur de ces belles œuvres. Elles resteront dans nos pays comme des types de ce que l'art contemporain a produit de plus parfait. Nos peintres verriers, nous simons à le penser, viendront s'inspirer de ces modèles qui rappellent si bien les chefs-d'œuvre anciens. A. R.

LISTES ÉLECTORALES

Voici les diverses opérations auxquelles donnera lieu la révision des listes, dont le travail a commencé le 2 janvier :

Du 2 au 10 janvier. — Préparation du tableau des rectifications.

Du 10 au 14. — Délai accordé pour établir le tableau des rectifications.

Du 14 au 15. — Publication du tableau des rectifications.

Du 15 au 20. — Délai pour les réclamations.

Du 20 janvier au 9 février. — Délai pour les décisions des commissions chargées d'examiner les réclamations.

Du 9 au 12. — Notification de ces dernières décisions.

Du 12 au 17. — Délai d'appel devant le juge de paix.

Du 17 au 27. — Délai pour les décisions du juge de paix.

Du 27 février au 2 mars. — Notifications des décisions du juge de paix.

Le 31 mars. — Clôture définitive des listes.

LES CERTIFICATS DE VIE.

Une décision du garde des sceaux portée sur les certificats de vie seront, à l'avenir, légalisées par les présidents de tribunaux de première instance ou par les juges de paix.

Les journaux d'Angers publient la lettre suivante :

« Une ou deux personnes se disant Petites-Sœurs de Saint-François et en portant le costume ont, paraît-il, fait la quête pour les pauvres, ces jours derniers, au nom de notre communauté, particulièrement dans le quartier Saint-Joseph. Ce nous est un devoir de déclarer que ces personnes n'appartiennent point à notre congrégation, et qu'à l'aide de leur déguisement, elles ont également voulu exploiter la charité publique. »

Je vous serais bien obligée, Monsieur le rédacteur, si vous aviez la bonté d'insérer cet avis dans votre numéro d'aujourd'hui.

Pour la Supérieure des Petites-Sœurs de Saint-François.

» Sœur LEONIE. »

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

M. Jules Bordier, président de l'Association artistique, a reçu la lettre suivante :

« Palais-Royal, 28 décembre 1885. »

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je viens d'accorder un encouragement de 4,000 fr. à l'Association artistique d'Angers.

Je suis heureux de pouvoir ainsi témoigner de l'intérêt que mon département porte à cette Société.

Recevez, monsieur le président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Pour le ministre,

Le directeur des Beaux-Arts,

A. KEMPFER. »

M. Jules Bordier a répondu, dans Angers-Review :

« Nous exprimons ici, à M. le directeur des Beaux-Arts, ainsi qu'à M. l'inspecteur de la musique en province, notre vive reconnaissance pour la constante sympathie qu'ils veulent bien témoigner à notre Association artistique. Le nouvel encouragement qui nous est donné nous est un sûr garant

de l'intérêt qu'ils prennent à notre œuvre, et nous sommes certains d'avance qu'ils aideront de leur haute intervention le mouvement musical provincial, auquel nous sommes fiers d'avoir donné naissance. »

Nos ANCIENS ARTISTES. — Notre ancienne chanteuse légère, M^{lle} Garcin, élève de M. Ismaël, vient de remporter un immense succès au Cercle artistique de Marseille. M^{lle} Garcin est arrivée à une virtuosité hors ligne : Sa voix souple, étoffée, d'une singulière étendue, franchit, dit le *Sémaphore*, avec une égale valeur, tous les degrés des sopranos.

Toutes nos félicitations à la sympathique artiste, aujourd'hui M^{me} Ismaël.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHINON.

Les nommés Richard, Legros, Rolf et Paul (Alfred), ont été condamnés pour avoir, dans la commune de Restigné, soustrait frauduleusement des effets d'habillements, et pour vagabondage et rébellion envers le garde champêtre de cette commune : le premier à 10 mois de prison, le deuxième à 8 mois, le troisième à 2 mois et le quatrième à 1 mois de la même peine.

Tous ces individus, qui formaient une bande, sont originaire de la Seine, sauf Richard qui est du Midi. Ils ont tous des antécédents déplorables.

MIREBEAU. — Un incendie attribué à la malveillance s'est déclaré, le 28 décembre, dans les écuries de M. Fournier, aubergiste à Mirebeau.

Deux étalons, deux poulinières et deux baudets ont été asphyxiés.

On évalue les pertes à 40,000 fr. environ. Une enquête est ouverte.

POITIERS.

Les conseillers républicains de la ville de Poitiers ont envoyé l'adresse suivante au Président de la République :

« Les soussignés, membres du Conseil municipal de Poitiers, réunis hors séance, ont l'honneur de présenter leurs hommages et leurs vœux les plus respectueux à M. Jules Grévy, président pour la seconde fois de la République française. »

« Au citoyen éminent dont les vertus, le patriotisme, les vues élevées et l'incorruptible impartialité ont tant contribué à l'affermissement de la République et dont la réélection assure de nouveau à la France la stabilité de ses institutions et la direction de son gouvernement dans la voie du progrès et de la justice. »

(Suivent les signatures de dix-sept conseillers.)

Peste ! messieurs du Conseil, comme vous y allez, dit le *Journal de l'Ouest*. Pour des libre-penseurs, vous vous entendez fort bien à manier l'encensoir ! Quel luxe d'épithètes !

Eh quoi ! tant de vertus dans la peau de Grévy !

On ne s'en doutait guère.

Savez-vous bien que vous avez tout l'air de le canoniser, le bonhomme ! Or,

Il n'a mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Les « vertus » de M. Grévy ? le « patriotisme », les « vues élevées », « l'incorruptible impartialité » de M. Grévy ? Nous demandons des exemples. Quand donc s'est-il montré supérieur au reste des citoyens français ?

Sans doute, c'est un bon père de famille ; mais il n'en manque pas d'autres, fort heureusement. On en trouverait plus d'un, dans notre compagnie de pompiers.

Il est encore très-économe de ses deniers ; il adore faire construire des hôtels et toucher régulièrement ses loyers. Cela suffit-il pour faire de lui un « citoyen éminent » ?

Ses « vertus » ne sortent pas du commun. Du « patriotisme » il n'en a ni plus ni moins qu'un autre. Des « vues élevées », si tant est qu'il en possède, il a soin de les garder.

On ne connaît de lui que la théorie sur l'inutilité d'un Président de la République, ce qui ne l'a pas empêché, dans son « incorruptible impartialité », de toucher de beaux émoluments pour des services qu'il reconnaît lui-même ne pas rendre.

Puisqu'ils voulaient, tout comme les potaches de Lyon, congratuler M. Grévy, nos édiles auraient pu céder à leur envie sans tomber dans le ridicule.

Les obsèques de M. Athanase de Charette, engagé volontaire au 3^e dragons, on eu lieu à Couffé (Loire-Inférieure), au milieu d'une affluence extraordinaire des populations des environs. Le corps du défunt avait été déposé dans le manoir de la famille, à la Contrie, et il a reposé quelques heures auprès de l'aïeule vénérée, la baronne douairière de Charette. L'absoute a été donnée par le curé de Saint-Servan qui avait accompagné le corps. Autour du catafalque avaient pris place une foule d'amis de la famille venus de Paris, de Nantes, de Rennes, de Saint-Malo. Le général de Charette, tenant par la main son jeune fils de cinq ans, conduisait le deuil, entouré de ses cinq frères, qu'escortaient leurs enfants. On remarquait, dans l'assistance, MM. le comte de Castries, Bernard d'Harcourt, général de la Jaille, comtes de Fitz-James, du Plessis, de Payntaine, vicomtes de Champeaux, d'Andigné, marquis de la Rochefoucauld, etc., etc. ; de nombreux zouaves pontificaux et une députation du 3^e régiment de dragons, en garnison à Tours.

VENDÔME.

Le 30 décembre dernier, un vol considérable de dépêches a eu lieu à la gare de Vendôme.

Les dépêches de Bordeaux et de Blois ont été reçues à l'arrivée des trains par l'employé. Il est resté près des sacs, dans la guérite affecté à ce service, jusqu'à l'arrivée du train de Paris, qui avait près d'une heure de retard. C'est alors que, pour prendre les dépêches de Paris, il a abandonné un instant les sacs, n'ayant pas eu la précaution de fermer la porte. A ce moment, quatre sacs sur cinq ont disparu.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 4 Janvier

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	11 » à 11 50	
Saumur, 15 25 15 50	8 75 » »	
Baugé, 15 50 16 » »	9 50 » »	
Segré, 15 50 » » »	9 25 » »	
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montfaucon, 15 » » 15 50	8 50 » »	
Montrevault, 15 50 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » » 15 50	8 25 8 75	
Champocéaux, 15 » » 16 » »	8 75 9 » »	
St-Flor-la-Vieille, » » » » » »	» » » » » »	
Cholet, 15 » » » » »	9 » » » »	
Vihiers, 14 75 15 25	8 » » 8 50	
Brissac, 15 25 » » »	8 » » 9 » »	
Chalonnnes, 15 50 » » »	8 75 » »	
Doué, 15 » » 15 50	9 » » 9 25	

A Nantes, blés américains, de 23 » à 23 50 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 25 à 20 75 les 100 kilos.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

CHATEAUBRIANT, Loire-Inférieure, le 12 mai 1885. Je souffrais depuis quatre mois de douleurs atroces dans tout le côté; peu de temps après avoir commencé de prendre vos *Pilules suisses*, je souffrais moins, et à la deuxième boîte, mes douleurs ont disparu. Si ma lettre peut vous être utile je vous autorise à la publier. Guimard, tailleur; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

CONSEILS ET RECETTES.

FALSIFICATION DE L'HUILE D'OLIVE.

M. Audouy, professeur à l'École d'agriculture de Montpellier, vient de faire connaître à l'Académie des sciences le moyen de reconnaître en quelques minutes si l'huile d'olive est pure. Ce procédé consiste à traiter l'huile par le bichromate de potasse et l'acide azoto-sulfurique. L'huile ainsi essayée prend une teinte verte quand elle est pure, et variant du vert jaunâtre au jaune lorsqu'elle est mélangée. Voici de quelle manière opère M. Audouy.

Il verse deux centimètres cubes de l'huile à essayer dans un petit tube d'un centimètre et demi de diamètre gradué en centimètres cubes.

Il y ajoute un décigramme de bichromate de potasse en poudre et agite l'huile quelques instants. Il verse alors de l'acide azoto-sulfurique de façon à faire un volume total de quatre centimètres cubes, il agite de nouveau le mélange, qui devient d'un rouge-brun. Après un repos de deux minutes on y ajoute un centimètre cube d'éther ordinaire à 65° et on agite. La liqueur verdâtre tend alors, par le repos, à se diviser en deux couches, mais, après quelques instants, une vive effervescence se manifeste; d'abondantes vapeurs rotillantes se dégagent et, enfin, l'huile vient surnager avec une couleur particulière.

Verte, si l'huile est pure; vert jaunâtre ou jaune rougeâtre, si elle est mélangée d'au moins 5 0/0 d'huile de sésame, d'arachide, de coton, d'œillette, etc.

Pour mieux apprécier les colorations on peut ajouter cinq centimètres cubes d'eau : l'huile s'élève en conservant sensiblement les mêmes caractères pendant plusieurs heures.

L'essai ne demande pas plus de quinze à vingt minutes et l'on peut reconnaître la fraude lorsqu'elle dépasse 5 0/0 du mélange.

CONTRE LES CORNS AUX PIEDS.

Un de nos abonnés nous écrit : Je vous communique un remède qui m'a toujours bien réussi ainsi qu'à plusieurs personnes de ma connaissance :

Il suffit de placer sur le cor une compresse de feuilles de lierre et de la laisser pendant quelques jours. Le cor se détache de lui-même sans occasionner de douleur.

La 47^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue son étude de la *Bavière*. Outre une carte de la Souabe, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Munich, Tegernsee, le Musée national à Munich et Ammergau.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 5 janvier

LE VOYAGE DE M. PERRICHON, comédie en 4 actes.

En Wagon, comédie en 1 acte.

ON TROUVE
Au Grand CAFÉ de l'UNION
A SAUMUR
LE JOCKEY
Délicieux Apéritif blanc mousseux.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 3 Janvier 1886

Versements de 165 déposants (29 nouveaux), 41,736 fr.

Remboursements, 270 fr.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrauld, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levéas et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

BOURSE DE PARIS

DU 4 JANVIER 1886.

Rente 3 0/0	80 60
Rente 3 0/0 amortissable	82 30
Rente 4 1/2	106 25
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 60
Obligations du Trésor.	514 »

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Dissolution de la Société MORBAU ET DE NEUVILLE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de commerce de Saumur, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Entre M. François-Eugène Moreau-Barrier père, propriétaire et négociant, demeurant à la Tour-de-Meuve, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Demandeurs,

D'une part;

Et 1° M. Jules-Benjamin Coquerbert de Neuville, négociant, demeurant à Saumur, rue d'Orléans,

Défendeur,

D'autre part;

2° M. Emile Moreau, négociant, demeurant à la Tour-de-Meuve, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Défendeur,

Encore d'autre part;

Et encore : M. Désiré Richou, banquier, demeurant à Angers,

Intervenant,

Il résulte que :

La Société en nom collectif établie entre MM. François-Eugène Moreau-Barrier père, Jules-Benjamin Coquerbert de Neuville et Emile Moreau fils, sous la raison sociale : *Moreau et de Neuville*, pour la fabrication et la vente des Vins de Champagne,

A été déclarée dissoute à partir du jour du jugement sus-énoncé,

Et que M. Louis Bonneau, ancien greffier du Tribunal de commerce de Saumur, demeurant dite ville, a été nommé liquidateur de ladite Société.

Pour extrait dressé par le liquidateur soussigné.

L. BONNEAU.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 21 Juin 1886.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.

S'adresser, pour traiter, à M. GUÉBINEAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

DE GRÈ A GRÈ,

LE CLOS DES VERNES

Vigne et Terre

Situé commune de Chacé, contenant 3 hectares environ.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (976)

A VENDRE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

TRÈS-BEAU PLANT DE PEUPLIERS

50 Centimes

S'adresser à M. GAGNEUX ou à M. LINNÉ, jardinier à Presle. (918)

A CÉDER

Présentement ou pour Noël prochain.

BONNE ÉPICERIE

A laquelle on pourrait joindre un débit.

S'adresser au bureau du journal.

3, Rue d'Orléans, 3

OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chaudières, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDE à ACHETER des bouteilles de fort d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inopé a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES AFFECTIONS de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin Spécialiste, 11, rue Béarnaise, à BELLEVILLE (S-M.), CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.



SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PRIX UNIQUE

3^{fr.} 50^{LE} Mètre

VELOURS WINDSOR

LARGEUR

0^{m.} 60

THE BRITISH VELVETEEN CO (MANCHESTER)

DÉPOT GÉNÉRAL: 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS

Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs

Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON

Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
3 heures	8 minutes	du matin,	express-poste.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte									
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	8 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
9	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	PortBoulet	5 23	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 30	9 58
1	25	—	soir, omnibus.	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36
3	32	—	express.	DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS				POITIERS - MONTREUIL							
7	15	—	omnibus.	3 heures	26 minutes	du matin,	direct-mixte.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Omn.	Omn.	Omn.
10	36	—	(s'arrête à Angers).	8	21	—	omnibus.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15
				9	37	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 38	7 08
				12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 31	4 37	»	Arçay	8 27	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56
				4	44	—	soir, omnibus.	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Neuville	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 53	9 18
				7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours)	Saumur (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 38	4 56	12 1	Loudun	8 42	3 58	10 28
				10	24	—	express-poste.	Thouars (arrivée)												Montreuil	9 24	4 38	11 7				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.